



République Française

Ville de Clamecy

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Mercredi 15 avril 2026 à 18 h

Le jour de la séance, 27 conseillers étaient en exercice. Les convocations ont été adressées le 8 avril 2026.

Étaient présents : M. BOURDOUNE, Mme CIUDAD-KADI, M. TEXIER, Mme FAULE, M. ALCALDE, Mme DUQUE, M. RIVIERE, Mme EL MOUTTAHI-CAVALLI, M. TAUPENOT, Mme DIMPRE, M. GIRAULT, Mme LEBON, M. GUENOT, Mme DABET, Mme MEFTAH, M. DAPOIGNY, M. DAMAR, Mme LOISEAU MONFOURNY, M. BARIEZ, Mme LAMY, M. JEANNOT, M. GELOT, Mme CROUIN, M. GUIHO, M. MECHIN et M. Riant.

Conformément à l'article L 2120.20 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme COTTON avait donné procuration à M. Riant.

Secrétaire de séance : Madame Chrystèle DABET

D 2026-054 : SUBVENTION ASSOCIATION SECTION SPORTIVE HANDBALL

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,
Vu l'avis de la Commission des Finances en date du 7 avril 2026,

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que l'association Section sportive Handball, qui assure l'encadrement et la promotion du handball aux élèves du lycée et du collège de Clamecy en lien avec l'Education Nationale, sollicite une subvention pour le financement du poste d'éducateur sportif.

La subvention demandée s'élève à 14 000 euros.

Le Conseil municipal, après délibération, à l'unanimité,

- DECIDE d'attribuer une subvention de 14 000 € à l'association Section sportive Handball pour le financement du poste d'éducateur sportif.

Dépense à inscrire au Budget Général 2026, article 65748.

Pour extrait conforme au registre des
délibérations,
Le Maire,

